



## DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### Délégation faite au Président

Réf. : P058\_2022

Date : 18/02/2022

**OBJET : Pôle de Proximité de la Vallée de l'Ouve - Demande d'aide financière CAF pour l'acquisition de matériel et de mobilier pour le Relais Petite Enfance**

### Exposé

Le Relais Petite Enfance de la Vallée de l'Ouve a émis le besoin d'acquérir divers matériels et mobiliers nécessaires aux animations pour un montant estimatif de 950 €TTC. Ces investissements peuvent être accompagnés par la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 40 % de la dépense. Une pré-demande de subvention a été déposée en ce sens.

**Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,**


**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

**Vu** la délibération DEL2021\_101 du 29 juin 2021 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin – Modification n°2,

**Vu** la convention de service commun de la Vallée de l'Ouve signée le 05 février 2019,

### Décide

- **De solliciter** une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour les matériels et mobiliers destinés au Relais Petite Enfance de la Vallée de l'Ouve,
- **D'autoriser** son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérécourse citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Envoyé en préfecture le 21/02/2022  
Reçu en préfecture le 21/02/2022  
Affiché le   
ID : 050-200067205-20220221-P058\_2022-AR

**Le Président,**

**David MARGUERITTE**